

MONCHAUX INFOS

N°16/2014

Madame, Monsieur,



Le mobilier de l'école avait, en son temps, été changé et 10 anciens bureaux doubles de ce type ont été conservés dans les locaux scolaires, jusqu'à ce jour.

Afin de privilégier le recyclage du mobilier, nous vous donnons la possibilité de récupérer gratuitement ce matériel.

Néanmoins, si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don au CCAS de la commune.

Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Merci de contacter les services techniques au 06.83.81.82.57, si vous êtes intéressés.

ATTENTION : 1 seul bureau sera remis par foyer. Le retrait des bureaux sera effectué par vos soins.

Espérant que cette démarche satisfasse le plus grand nombre.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments cordiaux et dévoués.

Le Maire